

RÉSEAU

Sortir du nucléaire

Enfouissement des déchets nucléaires... Bientôt chez vous ?

SOMMAIRE

Enfouissement :
un souffle d'espoir.....2

La santé publique
atomisée.....4

Campagne Greenpeace.....6

Golfech,
trois militants devant
le tribunal d'appel.....7

L'héritage radioactif
du Limousin.....8

Non aux lignes THT !.....10

Infos Réseau.....11



Réseau

Sortir du
nucléaire

9, rue Dumenge F-69004 LYON

Tél : 04 78 28 29 22 • Fax : 04 72 07 70 04

Internet : www.sortirdunucleaire.org

Avec le soutien de 245 associations
(liste sur demande)

Vite page 7 :

Action urgente de solidarité

UN SOUFFLE D'ESPOIR !

Depuis quelques mois les opposants à l'enfouissement des rebuts de l'industrie nucléaire ont le vent en poupe. Deux événements sont en effet venus apporter de l'eau à notre moulin et confirmer le bien-fondé de notre argumentation.

Le premier, c'est la découverte par les experts de l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire) de failles importantes et inattendues dans l'argile du Larzac, à Tournemire (Aveyron), argile similaire à celui des sites de Bure (Meuse) et Chusclan (Gard), prévus pour l'implantation des laboratoires de recherche appliquée au stockage souterrain. Cette découverte remet en cause la fiabilité du discours officiel qui présentait jusqu' alors le sous-sol argileux comme une panacée qui réglerait définitivement le problème des déchets radioactifs en les maintenant captifs pour une quasi éternité.

Ces experts estiment donc que de nouvelles et longues recherches sont nécessaires pour connaître les mécanismes de formation des failles dans l'argile, alors que tout semblait réglé puisque nous en étions déjà au stade de la recherche appliquée (les laboratoires ayant pour unique objet de qualifier des sites en vue de l'enfouissement pré-programmé par les nucléocrates).

Le deuxième événement d'importance, c'est la sortie en juillet dernier, du rapport de la Commission nationale d'évaluation sur la réversibilité du stockage souterrain. Cette commission, composée de scientifiques sur lesquels le gouvernement s'est tou-



jours appuyé, valide une partie de notre argumentation :

- Elle préconise en effet non moins que le maintien en surface ou en sub-surface (faible profondeur) des déchets C (les plus terribles) pour favoriser leur reprise éventuelle et leur surveillance : c'est ce que nous avons toujours réclamé... à condition, bien sûr, que l'entreposage se fasse sur les sites de production !

- Par contre, ce qui n'est pas acceptable, c'est qu'elle conseille l'enfouissement définitif des déchets B, les plus nombreux, en reconnaissant au passage que la fameuse réversibilité qui fait l'unanimité chez nos politiques, n'a pas de sens en couche souterraine. Alors que nous affirmons depuis des années que l'enfouissement ne peut être qu'IRRÉVERSIBLE, on nous donne donc également raison à ce sujet.

Il est donc évident que nous avons marqué des points.

Ne nous réjouissons pas trop vite pour autant. La question est aujourd'hui : que va faire le gouvernement ébranlé par cette nouvelle donne ? Tiendra-t-il compte des recommandations de la Commission nationale d'évaluation ? Décrétera-t-il la construction des laboratoires uniquement pour les déchets B, ce qui serait une hérésie ? Résistera-t-il à la pression du lobby nucléaire de plus en plus forte actuellement ? Nous ne sommes sûrs de rien.

Alors que le verdict aurait dû tomber courant juillet 1998, il semble encore peu probable qu'elle soit prise rapidement comme le réclame abruptement, Jean-Yves Le Déaut dans son rapport sur la transparence en matière de nucléaire. Il est évident que le gouvernement ne peut faire comme si

les événements ci-dessus ne s'étaient pas produits. Il doit revoir sa copie. Le fera-t-il seul ?

Il serait plus logique qu'une vaste réflexion s'engage, à laquelle participeraient les opposants (nous y travaillons), pour une remise à plat du dossier sur la base de sa récente évolution et la recherche d'une solution raisonnable : ne rien entreprendre vers l'inéluctable, ne pas mettre en danger les générations futures, en leur faisant perdre la maîtrise du danger sournois qui les menacerait à jamais.

Mais logique, raison et politique ne font pas toujours bon ménage... La réponse viendra dans les mois qui vont suivre.

En tout état de cause, nous sommes en mesure à ce jour d'établir un constat : notre gestion des déchets nucléaires est calamiteuse et les pouvoirs publics sont très embarrassés. En termes crus : nous ne savons pas quoi faire en l'état actuel de nos connaissances. Et rien ne dit que les choses vont s'améliorer. C'est pourquoi le bon sens voudrait que nous cessions d'en accumuler en arrêtant le nucléaire. Les frémissements actuels semblent indiquer que les esprits se rapprochent de cette évidence, mais à tout petits pas...

Rêvons... mais en attendant, continuons notre propre action, et à l'instar des personnalités de tous horizons qui nous ont désormais rejoint dans ce combat (Albert Jacquard, Hubert Reeves, Jacques Testart, Shimon Peres, Jean Ferrat, Claude Pieplu, M^{gr} Jacques Gajlot...), continuons à réclamer l'abandon des projets d'enfouissement pour tout ou partie de ces sinistres résidus : notre travail payé. Les hésitations gouvernementales en sont la preuve.

Il s'agit là d'un élément capital de la stratégie qui nous permettra un jour, de **sortir du nucléaire**.

Claude KAISER

À LIRE

La posture d'Attila

Quand le cheval d'Attila traversait une prairie, on disait que l'herbe ne repoussait jamais. À sa mort, son empire s'effondra et rien ne lui survécut. Les pouvoirs publics, au premier rang desquels l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) sont les Attila des temps modernes, le discernement et l'esprit de conquête en moins. Rédigé fin 1996 par un étudiant de Nancy et sous le patronage de l'association des élus meusiens opposés à l'enfouissement des déchets nucléaires, ce document de 100 pages, aborde de manière très pédagogique les enjeux de la gestion des déchets nucléaires. Vraiment un outil remarquable et un superbe travail de synthèse.

À commander sans faute contre un chèque de 75 F (port compris) à l'ordre de AEM à : Jean-Marc Fleury, 4, rue de Varenne, 55000 Val d'Ornain.

Bande dessinée :

Le Labo de Nucléo

Après avoir pouffé de rire et grincé des dents en lisant cette bande dessinée de 32 pages de Luc, nous ne pouvons pas croire que vos enfants ne seront pas sensibilisés au problème de l'enfouissement des déchets nucléaires ! Il est même possible qu'ils vous obligent à en lire certaines pages.

À commander aujourd'hui contre un chèque de 38 F à l'ordre de "Sortir du nucléaire" au 9, rue Dumenge 69004 Lyon.



Campagne carte-pétition

La campagne de cartes et d'information a été un vrai succès : 110 000 documents ont été diffusés en 4 mois ! Tant que la décision politique ne sera pas prise, nous vous incitons tout particulièrement à continuer à commander les documents + cartes pour sensibiliser et faire signer de nouvelles personnes.

50 F les 50 documents (port compris). Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

Merci beaucoup

L'appel "du blé contre du blé", destiné à combler le déficit financier après le rassemblement contre l'enfouissement de Bure-Neufchâteau, a reçu un écho très favorable chez beaucoup d'entre vous. Environ les 2/3 de la somme manquante a pu être récolté. La coordination nationale contre l'enfouissement des déchets radioactifs vous remercie chaleureusement de lui avoir donné les moyens de continuer son action.

Pour envoyer votre participation financière :

Coordination nationale 33, rue du Port 55000 Bar-le-Duc.

LA SANTÉ PUBLIQUE ATOMISÉE...

Ou comment une poignée de chercheurs déterminés éclairent la face cachée de La Hague

Le livre de l'épidémiologiste Jean-François Viel, *La santé publique atomisée* (Ed. La Découverte) est né à la suite des réactions suscitées en France par la publication en 1997 de sa recherche sur le site de La Hague. L'usine normande est située dans une des régions les plus nucléarisées du monde. Il est dédié à deux enfants leucémiques de 7 ans ayant en commun d'habiter à proximité d'usines de retraitement de déchets nucléaires, une en Écosse, l'autre en France. En voici donc un large résumé.

Les expositions à de moyennes ou fortes doses de radioactivité sont parmi les éléments les mieux documentés à l'origine des leucémies (suite aux expositions d'Hiroshima et Nagasaki et celles liées aux examens médicaux radiographiques...). La polémique porte surtout sur l'exposition aux faibles doses.

En 1983 en Angleterre, un reportage télévisé sur Windscale (équivalent de La Hague) a montré un excès de leucémies chez les enfants vivant à proximité. Les résultats présentés par les journalistes dans leur enquête ont été confirmés par des études ultérieures. Suite à cette information, les autorités britanniques ont réalisé de nombreuses études épidémiologiques sur les effets des rejets nucléaires. Globalement ces études, menées autour des sites nucléaires (Dounreay en Écosse, Windscale en Angleterre) ont montré un excès de leucémies chez les enfants et les adolescents. C'est tour à tour l'exposition du père ou la proximité des sites nucléaires ou bien

encore l'exposition dans la jeune enfance qui sont mis en cause dans l'excès d'apparitions de la maladie. Après cette affaire, Windscale changera de nom et deviendra Sellafield...

Les résultats des deux premières études menées en 1990 et 1993 par Jean-François Viel autour de La Hague n'ont rien montré de significatif, en particulier parce que seule la mortalité était prise en compte dans la première, et que le recul sur la morbidité était insuffisant dans la deuxième. L'auteur indique comment d'autres chercheurs ont utilisé des approches qui conduisent à des résultats non significatifs : ne pas chercher les maladies suspectées, ne pas étudier les tranches d'âges adéquates, ne retenir que la mortalité (qui a régressé suite aux progrès thérapeutiques).

En 1995, la nouvelle étude de Jean-François Viel est publiée dans une revue anglo-saxonne et reprise en France par *Science et Vie* dans un dossier de 10 pages. L'auteur conclut à un excès de leucémies autour de La Hague (sans pour autant établir de lien de cause à effet avec la présence de l'usine de la Cogéma à La Hague).

Pour sa nouvelle étude de type cas témoins (1997), Jean-François Viel en collaboration avec Dominique Pobel et plusieurs autres personnes établissent un protocole très draconien pour identifier les conditions associées à la survenue de leucémies. Sept personnes servent de témoin à chaque cas de leucémie, ces témoins étant du même âge, sexe, région de naissance et même lieu de résidence.

Après avoir obtenu un financement de l'Inserm, l'étude complète est menée sur trois ans en collaboration avec trente médecins généralistes bénévoles du Cotentin. Ces médecins ont mis les chercheurs en contact avec les familles d'enfants leucémiques. Certains entretiens ont été humaine-

ment difficiles, car en effet la moitié des malades étaient décédés. Ces parents ont été interrogés sur de nombreux points : antécédents médicaux, conditions de vie, habitudes alimentaires, expositions professionnelles... Ces données ont ensuite fait l'objet d'analyses statistiques poussées.

Il est apparu une relation entre l'intensité de l'exposition et la fréquence des leucémies en ce qui concerne d'une part la fréquentation des plages du Nord-Cotentin par les mères enceintes et par leurs enfants, et d'autre part la consommation par les enfants de poisson frais et de fruits de mer. Suite au contrôle de six experts anonymes l'étude de Jean-François Viel est publiée dans le *British Medical Journal* le 11 janvier 1998. Des réactions très agressives pleuvent en France. *Libération* écrit que les meilleurs spécialistes français d'épidémiologie sont très critiques. En plus du dénigrement journalistique, l'auteur a subi des attaques insidieuses contre lesquelles il n'a pu se défendre, l'ennemi étant invisible. Le fil rouge de la réflexion de Jean-François Viel, suite à ces réactions violentes, tiendra à savoir si ce qui advient est propre à la société française ou s'il est le fait des intérêts politico-industriels de l'énergie nucléaire. La joute sans débat qui a suivi la parution de l'étude de Jean-François Viel dénotera le côté puéril de la société française. On retrouvera cette caractéristique dans la critique adressée au *British Medical Journal* qui a pourtant 150 ans d'expertise médicale derrière lui et qui a su se construire une image d'objectivité (le *British Medical Journal* possède également la plus grande expertise sur les relations radioactivité-santé).

Jean-François Viel s'attachera alors à démonter les mécanismes des critiques majoritairement injustifiées qui sont adressées à son travail. Il est par-

ticulièrement surpris, d'en voir certaines menées par un polytechnicien ou un prix Nobel. Le 23 octobre 1997, le conseil scientifique de l'Opri invite à considérer la thèse soutenue par Jean-François Viel comme non plausible et scientifiquement non fondée. Une des difficultés principales rencontrées par Jean-François Viel suite à la publication de son étude est en partie due au fait que 5 000 personnes travaillent en permanence à La Hague et que parmi ces employés figurent des élus locaux (dénommés élus Cogéma). Ces élus ont désigné la région Nord-Cotentin comme victime directe de la parution de l'étude, alors que les victimes sont bien les enfants leucémiques. Contrairement à certaines coutumes ayant cours dans ce milieu de recherche, l'auteur accepte la communication directe avec les médias sur son travail, il souhaite en effet une démarche de communication horizontale.

Jean-François Viel n'en veut évidemment pas aux populations vivant là d'occulter le risque, mais s'interroge sur ceux qui le leur ont imposé pour des motifs financiers ou politiques. En réponse à George Charpak sur les décès par cancer du poumon chez les fumeurs, Jean-François Viel indique qu'un risque invisible, subi au nom de la raison d'Etat n'est pas plus légitime, même s'il est moins fréquent qu'un risque individuel accepté.

On ne touche pas impunément à un tabou comme le nucléaire. Même le clivage gauche/droite saute dans ce domaine. Il y a aussi une intrication entre civil et militaire. La recherche, la production et la décision ne font qu'un, essentiellement autour de l'élite des Mines. Au nom de cette tradition centralisatrice bien établie, 1 000 milliards de francs ont été laissés à cette élite républicaine, sans l'avis des citoyens ni même des parlementaires pour mettre sur pied le programme nucléaire français.

La Cogéma fixe elle-même les normes. Son usine de La Hague a ainsi rejeté une moyenne de 486 tonnes de déchets radioactifs par jour en mer en 1994 !

Même les responsables locaux du



Photo Greenpeace

Conduite de rejet de l'usine de La Hague

Mouvement des cadres chrétiens (MCC) du Centre français du patronat chrétien (CFPC) ont pris parti contre Jean-François Viel qui n'aurait été ni juste, ni honnête, ni citoyen, ni scientifique ! Richard Clapp de l'université de Boston résume : « Vous pouvez toujours décrire les pionniers par les flèches plantées dans leur dos. La controverse est directement proportionnelle aux enjeux économiques. »

L'auteur a pu traverser la tourmente justement parce qu'il n'avait pas de conflit interne, ayant réalisé un travail avec honnêteté intellectuelle et rigueur scientifique. Il n'appartenait à aucun parti politique, association ou syndicat. Devant les menaces de procédures judiciaires qui lui ont été faites, Jean-François Viel a reçu le soutien du recteur de l'académie de Besançon et du président de l'université de Franche-Comté.

Le directeur du *British Medical Journal*, qui s'est retrouvé sous le feu croisé de la critique, a adressé un texte au *Monde* qui le publiera et à *Libération* qui ne le fera pas.

Au bout de quelques temps, les personnes en pointe sur l'attaque contre Jean-François Viel se rétractent publiquement, ou mettent en cause certains journalistes scientifiques comme le célèbre George Charpak. *Le Monde* indique que la question n'est plus de savoir si La Hague pollue trop, mais si en polluant même faiblement l'environnement, elle tue à petit feu. Dans ce cas c'est son existence qui est remi-

se en cause. Le 18 avril 1997, *France 3* produit "Le grand doute", un documentaire d'une grande sensibilité sans jugement de valeur, ni simplification. Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement, met en place une commission pour éclairer les conclusions de Jean-François Viel. Cette commission produira le 18 juin 1997, une résolution rendant publique l'existence d'un agrégat de leucémies, elle dérapera ensuite à travers son président Ch. Souleau. Ce dernier tiendra en réunion publique des propos rassurants à Cherbourg et à Beaumont-La-Hague. Mais, il démissionnera le 5 août à cause de l'interprétation tendancieuse qu'il a faite des travaux des experts. Suite à la parution du rapport, la seule question qui méritait réponse reste en suspens : peut-on se baigner ou consommer des produits de la mer dans le Nord-Cotentin ?

En mars 1997, lors d'une grande marée, la Crii-Rad met en évidence une radioactivité 3 000 fois supérieure à la normale sur l'émissaire de rejet de La Hague puis deux mois plus tard, elle identifie des rejets de radionucléides majeurs comme l'iode 129 qui conduisent à une sous-estimation des risques.

Les politiques ne peuvent plus faire l'économie du savoir et doivent prendre des décisions "dures" à partir de données "molles". Le citoyen faisant fi des coûts et des difficultés doit imposer la culture du doute qui bénéficiera ainsi au monde vivant et au respect de son intégrité.

À cause de structures archaïques, la France mène une politique de santé publique d'urgence, sans planification. D'autres pays ont porté leurs efforts plus sur la protection des personnes que sur celle des données dont l'accès est restreint. Les barrières réglementaires françaises servent d'écran à ceux qui ont quelque chose à cacher. Fin 1997, il n'existait toujours pas de registre national des cancers (excepté très récemment pour les leucémies) et pas de fichier national des naissances.

La présence de trois acteurs (l'Opri, l'IPSN, la DSIN) dépendant de plusieurs ministères, conforte l'ordre établi ou au pire, conduit à une cacophonie des avis.

Les Commissions Locales d'Informations (CLI) mises en place par Pierre Mauroy en 1981 autour des grands sites énergétiques ont du mal à être informées pour pouvoir ensuite redistribuer l'information³.

Le Conseil général de la Manche en 1988 a refusé de financer la création d'un registre des cancers pourtant demandé par de nombreux médecins⁴. Après ce genre de refus, le préfet de La Manche, Victor Convert, peut écrire, cyniquement, que personne ne peut apporter la preuve que le nucléaire cause des troubles à l'homme ou à l'environnement.

Les médecins eux-mêmes conçoivent mal l'éventualité d'un effet néfaste des faibles doses sur l'individu suite à l'utilisation médicale qu'ils font de la radioactivité.

Pour l'auteur, les scientifiques devront oser avouer leurs incertitudes et malgré tout avancer dans la recherche de la vérité. Les politiques devront rendre possible des lieux d'échanges entre citoyens et scientifiques.

En conclusion, Jean-François Viel indique comment les deux petits enfants leucémiques aux pseudonymes de Guillaume et Keir le maintiennent sur la voie de la compréhension de l'autre par rapport à sa perception du monde, de son humanité et de sa souffrance.

Marc Saint-Aroman

1) Dans un article de presse (*L'Humanité* du 29 juillet 1998), l'Opri persiste et signe : « Il n'y a aucun motif pour formuler une restriction quelconque d'accès, de fréquentation de ces plages (du Nord-Cotentin) ou de consommer des produits de mer ramassés sur place. »

2) La chef des services scientifiques de *Libération* est vice-présidente du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaire, position qui devrait être garant de l'impartialité du journal.

3) Les informations distribuées sont confidentielles, d'accès difficile, parcellaires ou inexistantes, péremptoires ou contradictoires.

4) Pas de financement non plus de la part d'EDF, de l'Andra, du CEA, du CNRS, d'Euratom, de l'AEIA, du Conseil régional Basse-Normandie, de la communauté urbaine de Cherbourg, du district de La Hague de l'Arc.

ENQUÊTE PUBLIQUE

La Hague : faites entendre votre voix

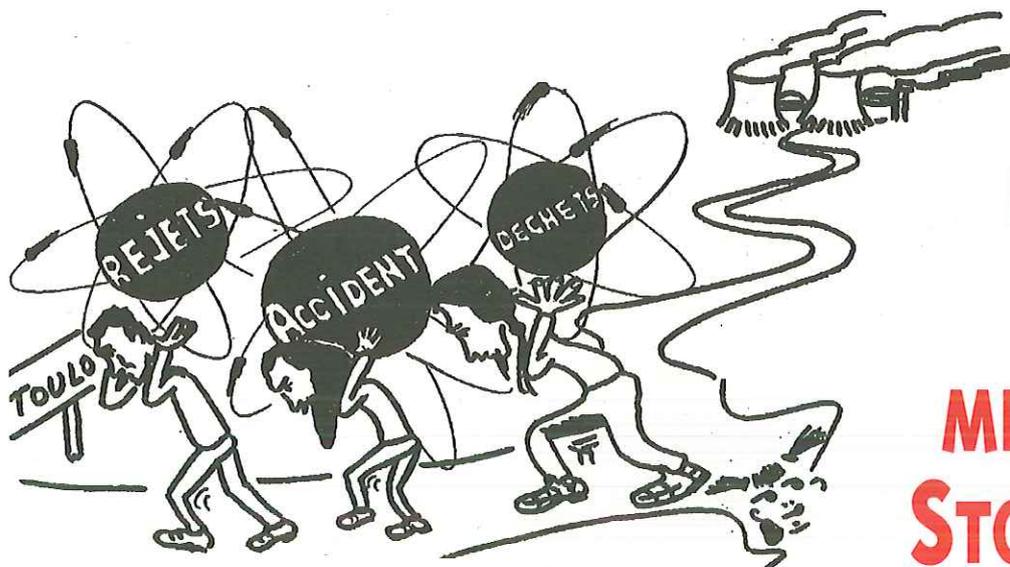
La pression des associations a fait connaître toute une série de dysfonctionnements autour du site de La Hague au cours des dernières années. Les autorités de sûreté (la DSIN) avait promis depuis déjà longtemps une révision des arrêtés d'autorisation et des normes de rejets des installations. Les révélations faites par Greenpeace, la Criei-Rad et l'Acro sur l'irradiation provenant de la conduite de rejet de l'usine et la pollution des fonds marins à proximité de La Hague a relancé le débat public et obligé les responsables politiques (ministres de l'environnement et de la santé en particulier) à promettre de véritables enquêtes publiques sur ces différents aspects du dossier. Enfin la signature du traité Ospar par la France (qui empêche à terme les rejets radioactifs en mer) exerce une nouvelle pression sur Cogéma.

Pourtant, nous arrivons à la fin de 1998 et les dates des enquêtes publiques ne sont pas encore annoncées. La procédure française pour les enquêtes publiques ne donne pas un grand poids au simple citoyen ou aux associations. L'enquête dure un mois et demi ou deux mois, les associations ont les plus grandes difficultés pour obtenir les documents d'enquête et ceux-ci présentent en général deux caractéristiques : ils sont très longs (donc très chers) et les bonnes informations ne s'y trouvent pas. Le commissaire enquêteur n'est pas obligé de rendre un avis défavorable même si une très large majorité de gens s'opposent au projet envisagé, et de toutes façons le préfet (donc l'État) n'est pas obligé de suivre l'avis du commissaire enquêteur.

C'est pourtant une manière pour les opposants de faire entendre leur voix. Greenpeace a décidé de ne pas attendre la procédure officielle pour faire connaître l'avis des populations au préfet de la Manche. L'association appelle à renvoyer une carte postale-pétition demandant entre autres que « la France impose un rejet zéro à ses installations de retraitement » et que « l'enquête publique soit l'occasion de débattre de l'opportunité de prolonger ou non cette activité polluante et dangereuse ».

Chacun peut envoyer cette carte même s'il habite à l'autre bout de la France. Les cartes sont disponibles gratuitement auprès de Greenpeace France, 21 rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris (les dons sont bienvenus...)

Jean-Luc Thierry



PROCÈS EN APPEL DE TROIS MILITANTS DE STOP-GOLFECH

Juin 1989 : cinq militants de Stop Golfech occupent une des tours de refroidissement de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) pour attirer l'attention du public et des autorités sur les dangers et la nécessité de sortir du nucléaire. Ils demandent l'ouverture d'un réel débat public.

Aucune réponse ne leur a été faite malgré un réel soutien de la population appuyant ces revendications.

Mai 1996 : nouvelle occupation d'une des tours de Golfech pour dénoncer :

- le manque total de débat alors que dans le reste de l'Europe — Italie, Suède, Autriche, Espagne, etc. — la sortie du nucléaire est amorcée ;
- l'augmentation inquiétante des incidents ainsi que de la mise à jour de défauts graves dans les réacteurs français (couvercles de cuves fissurés, barres de contrôle, etc.) qui se coincent et qui fuient...

Janvier 1998 : les 3 militants de Stop Golfech comparaissent devant le Tribunal de Montauban et exposent leurs points de vue pour demander une réflexion de fond sur le nucléaire. Le tribunal condamne lourdement les trois militants qui font immédiatement appel pour un nouveau procès, le 22 octobre 1998 à Toulouse.

Je, soussigné.....

demeurant à.....

Tél./Fax.....

me déclare solidaire, pour le procès en appel du 22 octobre 1998 à Toulouse, d'André Crouzet, de Pierre Kung et de Benoît Potel poursuivis pour violation de domicile lors de l'occupation de la tour de refroidissement de Golfech en mai 1996. Dans la perspective d'une sortie la plus rapide possible du nucléaire, je demande qu'un réel débat contradictoire sur le sujet soit rendu possible par les pouvoirs publics.

Signature :

Ces faits révélateurs des carences de l'industrie nucléaire doivent tous nous amener à poser les problèmes de fond, jamais encore débattus dans notre pays.

Nous transporterons à vélo de Golfech à Toulouse les problèmes du nucléaires. Un cahier sera mis à disposition pour transmettre vos doléances.

LES ÉTAPES :

- Départ, le dimanche 18 octobre à 15 heures devant la centrale de Golfech
- Lundi 19 octobre, en fin de journée, Moissac
- Mardi 20 octobre, 12 h/15 heures, Castelsarrasin

- Mardi 20 octobre, Montauban en fin de journée

- **Jeudi 22 octobre**, Toulouse à 14 heures, Tribunal d'appel (place du Salin 31000 Toulouse)

Renseignements : 05 53 67 45 34
ou 05 62 68 71 22 ou 05 53 95 82 31

Si vous ne pouvez pas être présents pendant ces journées, merci de transmettre votre solidarité en recopiant la lettre ci-dessus et en l'envoyant à :

Vivre sans le danger nucléaire de Golfech (VSDNG), 108, boulevard de la Liberté, 47000 Agen

Merci de nous aider à couvrir les frais de justice. Chèque à l'ordre de VSDNG (mention procès).

L'HÉRITAGE RADIOACTIF DU LIMOUSIN

Un demi-siècle d'exploitation de l'uranium en Limousin ou l'histoire d'une odieuse supercherie.

Pendant l'après-guerre, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) puis ensuite la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires) promettaient, dans une région comme le Limousin, que les communes allaient s'enrichir grâce à l'exploitation minière de l'uranium...

Il faut savoir que l'uranium, extrait de ces mines, après avoir été enrichi, est utilisé comme combustible dans les centrales nucléaires.

Depuis 1948, le CEA et la Cogéma ont travaillé comme ils l'ont voulu, sans aucune considération ni pour l'environnement, ni pour les travailleurs ou pour la population.

Une politique dite "d'indépendance nationale" incluant la construction d'une force nucléaire, un choix énergétique en faveur du nucléaire, ont conduit la France à être pendant de nombreuses années le principal producteur d'uranium de l'Europe occidentale. Aujourd'hui, la majeure partie de l'uranium est importée pour des raisons essentiellement économiques en 1998, il ne reste qu'une mine d'uranium en France.

L'exploitation minière de l'uranium et ses nombreuses conséquences

L'exploitation minière et les nouveaux projets de stockage de matières radioactives ont entraîné de nombreuses



Boues radioactives dans la mine d'uranium de Bessines (Haute-Vienne)

conséquences dans une région comme le Limousin :

- pollution des eaux, de l'air et des sols ;
- accroissement des cancers, problèmes immunitaires et dermatologiques ;
- baisse du tourisme ;
- forte dévalorisation des produits agricoles (dont les produits issus de l'agriculture biologiques) ;
- chute des valeurs immobilières ;
- accentuation du désert économique.

Bref, c'est la mort annoncée d'une belle région, celle de l'arbre et de l'eau.

Depuis toujours il y a eu volontairement, de la part de l'État, du CEA, de la Cogéma, des différents services de l'administration, des gouvernements et politiques, une sous-évaluation des risques.

Comprenons que 50 millions de tonnes de "résidus de traitement", 200 kilomètres de galeries, des millions de tonnes de "stériles" (roche ou fraction du minerai peu exploitable) ne peuvent laisser l'environnement indemne. Les "résidus de traitement" sont des déchets radioactifs, contenant plus de 80 % de la radioactivité initiale du minerai, mais surtout ayant rendu cette radioactivité susceptible de dispersion dans l'environnement contrairement à la gangue minérale d'origine. L'infiltration par les eaux entraîne les radioéléments dont plusieurs sont classés parmi les plus radiotoxiques (le radium 226 par exemple), les vents dispersent le radon (gaz radioactif, incolore et inodore), les populations environnantes sont ainsi soumises à ce que l'on appelle des "faibles doses radioactives".

Ignorer le risque présenté par ces doses constitue non seulement une atteinte à un environnement sain des personnes vivant près des sites, mais c'est aussi remettre aux générations futures la responsabilité de la gestion de ces sites dont la radioactivité restera augmentée pour des millions d'années.

En Limousin, les associations découvrent et dénoncent les projets mais aussi les mensonges, la presse révèle parfois certaines informations et la Cogéma en profite pour avouer ou "régulariser", avec la complicité de l'administration. Ainsi va la transparence.

La situation radiologique du Limousin est aggravée

Il faut le dire franchement : la gestion morcelée et hypocrite du lourd dossier nucléaire en Limousin aggrave la situation radiologique de la région.

Dans ce dossier, la vérité ne résulte pas d'une analyse de documents envoyés par l'administration, les producteurs ou détenteurs de déchets, ni d'un modèle mathématique. La vérité est au bout d'une complète et minutieuse investigation sur tous les sites miniers.

Se taire, c'est accepter les décès par cancers, voire les leucémies comme nous pouvons en trouver dans ces villages dits "à cancer" par les mineurs eux-mêmes !

Pour le présent, la Cogéma, laissée libre par l'administration de contrôler seule ses installations, n'a rien prévu du tout si ce n'est de "faire beau en surface".

Reboucher des mines à ciel ouvert avec de l'eau, combler les anciennes galeries de béton, boues et autres ferrailles radioactives en provenance de sites nucléaires civils et militaires, cacher avec des "stériles" des lieux suspects ne coûte pratiquement rien à la Cogéma.

Malheur à ceux qui reprennent gratuitement (ou pour un franc symbolique !) certains de ces terrains : toute municipalité ou toute association qui va posséder ces lieux va, selon la loi, acheter un passif. Si des problèmes de gestion des sites (voire sanitaires) apparaissent par la suite ce sont ces municipa-

lités et ces associations qui devront payer le prix fort... La Cogéma, de ce fait, aura fait de sacrées affaires puisque, aux yeux de la loi, elle ne sera plus responsable.

Études épidémiologiques, rayonnements ionisants et protection des populations

N'oublions pas le radon (gaz radioactif, issu de la désintégration de l'uranium et du radium) qui reste une « difficulté majeure de santé publique » (cf. le Rapport Radon de l'Organisation mondiale de la santé, 1996) puisque les 3/4 des régions françaises sont concernées.

Pour le compte de l'OMS et de l'IPSN, Mme Tirmache (épidémiologiste) indique une fourchette de 2 000 à 7 000 morts par an à cause du radon. D'autres épidémiologistes, considérant que l'on minimise volontairement les calculs, affirment que l'on pourrait aller jusqu'à 15 000 décès...

Depuis 1987, le radon est inscrit sur la liste des substances cancérigènes chez les humains par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC, volume 43).

Ainsi dans l'hémisphère nord en particulier et dans la biosphère en général, toutes les activités liées au nucléaire civil et militaire ont augmenté ce fameux "bruit de fond" sur lequel se

À VOIR ABSOLUMENT

Uranium en Limousin

Un remarquable documentaire de 37 mn Uranium en Limousin, disponible sur cassette-vidéo, retrace, à travers des témoignages, très forts, d'anciens travailleurs du CEA ou de la Cogéma, l'histoire de l'exploitation minière en Limousin, depuis l'après-guerre jusqu'aux projets très actuels de stockage et d'entreposage de déchets radioactifs tels que le thorium ou l'uranium "appauvri" sur les sites miniers en voie d'abandon. Disponible contre une participation aux frais de 120 F (port compris) à l'adresse du Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge, 69004 Lyon (chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire").

base sans cesse le monde du lobby nucléaire pour obliger les populations à subir un niveau de rayonnements ionisants plus élevé.

En bref : les radiations ionisantes, même à faibles doses, dérèglent le métabolisme cellulaire, affaiblissent les défenses immunitaires et provoquent un stress organique menant au vieillissement prématuré de l'organisme.

Comme le disait une militante inspirée du Limousin : « Méfions-nous de ceux qui aujourd'hui se présentent en gestionnaires rigoureux pour demain alors que nous devons faire face à leur catastrophique imprévoyance d'hier. »

Thierry LAMIREAU,

antinucléaire, membre de la CLADE,
auteur du documentaire
Uranium en Limousin

CONTACT

Coordination limousine anti-déchets radioactifs

(CLADE) c/o CPL

37, rue de la Boucherie

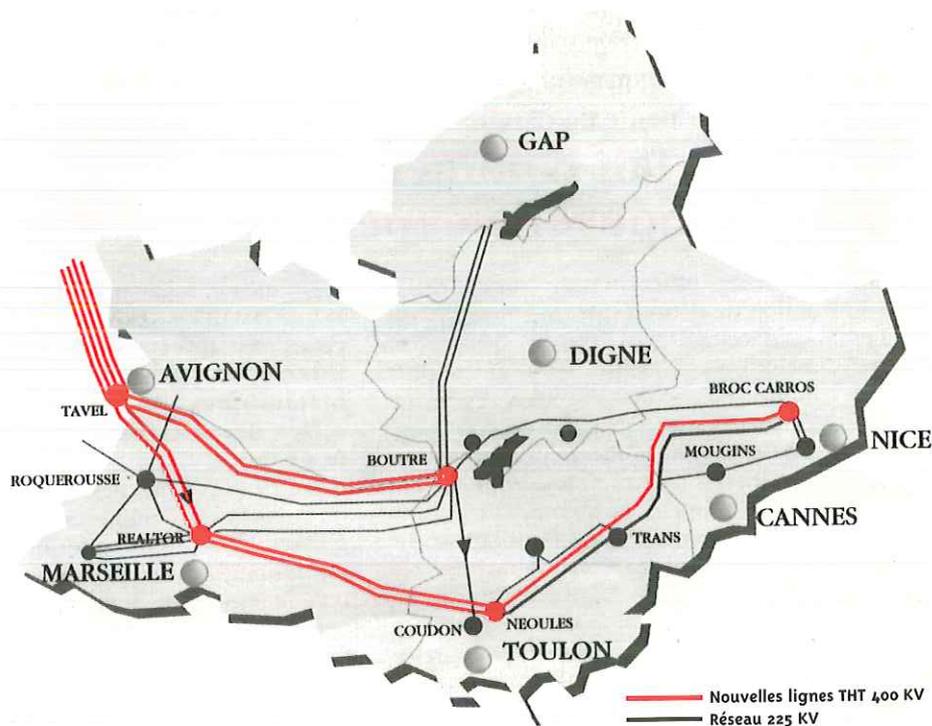
87000 Limoges

Tél./Fax 05 55 32 58 76

NON AUX LIGNES À TRÈS HAUTE TENSION

C'est pour finir le maillage du réseau 400 000 volts européen qu'EDF avait demandé la mise en enquête publique d'une nouvelle ligne à très haute tension (THT) entre Avignon-Nice par les gorges du Verdon.

Cette ligne THT était destinée à doubler celle qui passe par Avignon et Toulon. À la demande des associations de défense de l'environnement locales, le gouvernement a accepté l'arrêt de la procédure enquête publique et le recours de la Commission nationale des débats publics (CNDP). Ainsi depuis plusieurs mois, à grand renfort de tables-rondes, de réunions publiques, commentées et rapportées dans une douzaine de publications illustrées, EDF a défendu son projet initial, comme indispensable à la sécurité d'approvisionnement en électricité de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, électricité provenant des centrales nucléaires de la vallée du Rhône. Sous la pression des riverains et des écologistes, un cabinet d'expertise internationale a été finalement nommé pour évaluer les différentes solutions de remplacement proposées par les opposants. Citons entre autres parmi les différentes propositions, le passage de la ligne soit par le camp militaire de Canjuers, soit par la mer, ou le prolongement de la ligne Toulon-Nice jusqu'au réseau italien distant de soixan-



te kilomètres, ou encore le remplacement de la ligne projetée par des productions d'électricité locales et peu polluantes (cogénération, gaz, renouvelables...).

Parmi les contributions des associations, publiées dans *La Lettre du Débat Public* n°8 du 15 juillet 1998, je vous conseille la lecture de l'analyse faite par les associations Camphus 06, dont je reproduis ici la conclusion : « Considérer le seul coût des lignes haute tension, c'est marcher sur la tête. Il faut inverser la problématique et situer le coût de construction des lignes THT dans le cadre global des coûts et des risques pour l'avenir engendrés par le choix de la production nucléaire centralisée d'électricité. Construire des THT, c'est valider, à très

long terme, la production nucléaire d'électricité dont on connaît que partiellement le coût réel total (construction, fonctionnement, démantèlement, stockage des déchets...) et dont on n'a pas fini d'évaluer les risques. **Le débat sur les THT est un des éléments du débat sur le nucléaire.** »¹

Le 21 août 1998, le cabinet d'expertise a remis ses conclusions². La conclusion générale tient dans ces mots : « En combinant maîtrise de la demande et production décentralisée, la sécurité du réseau est assurée sur le moyen terme. » Les solutions ont été étudiées dans le contexte de l'ouverture du marché de l'électricité en Europe. La solution alternative à la construction de la ligne THT, la plus crédible est, pour les experts, la construction d'une

ou plusieurs unités de forte puissance à cycle combiné (gaz-vapeur) ou à turbine à gaz dans l'arrière-pays niçois (400 Mw chacune). Les autres potentiels énergétiques annoncés à l'horizon 2005 sont de 570 Mw en cogénération, 150 Mw en maîtrise de la demande en électricité, et environ 200 Mw en renouvelables (hydroélectricité comprise). Les emplois créés seraient de 700 pour la ligne THT, 1 000 pour la MDE, 3 400 pour une centrale à cycle combiné, 12 000 pour la cogénération et 3 150 pour les renouvelables.

Finalement, c'est maintenant au gouvernement de trancher (ministère de l'industrie et ministère de l'environnement). Va-t-on choisir le renforcement du réseau 400 000 volts européen pour mieux vendre l'électricité nucléaire d'EDF, ou bien commence-t-on une reconversion de la production vers le gaz, comme l'envisage le Commissariat général au Plan dans son récent rapport³ ?

Jean-Pierre Morichaud

CONTACT

Jean-Pierre Morichaud
Forum Plutonium
les Oliviers, 26110 Venterol
Tél. 04 75 27 97 67 • Fax 04 75 27 98 46
e-mail : forumpu.jp@wanadoo.fr
web : www.sortirdunucleaire.org

En bref...

D'après le rapport parlementaire sur *L'aval du cycle nucléaire*, les stocks de plutonium en France représenteraient 65 tonnes dont près de la moitié appartient à des pays étrangers. Cette montagne continue de s'élever de 5 à 10 tonnes par an.

De nouveaux contrôles plus performants font apparaître une contamination radioactive de 1 % des vêtements de ville des travailleurs à la sortie des "zones contrôlées" (*Le Progrès*, 11 juin 1998).

« **Cette question nucléaire** est à la fois une illustration, une cause et un instrument du blocage de notre société. » Corinne Lepage, extrait de son livre, *On ne peut rien faire Madame le ministre...*

« **Je ne suis pas un spécialiste** en matière nucléaire. Je ne me suis penché sur les problèmes d'énergie que sur le tard, presque par force, car on m'a invité à participer à certaines réunions. J'ai, par exemple participé en 1996 à la commission présidée par mon regretté collègue Raymond Castaing sur le futur de Superphénix. J'ai entendu beaucoup de choses là-dessus et appris ce qu'était Superphénix. Avant, je vous avoue que je ne m'en préoccupais pas, ce n'était pas mon domaine. » Extrait de l'audition de Georges Charpak, du 26 mai 1998 devant la commission d'enquête parlementaire sur Superphénix. Georges Charpak est membre du conseil d'administration de la Cogéma, filiale du CEA (Commissariat à l'énergie atomique).

Le tunnel de Tournemire, dans l'Aveyron sert de lieu d'expérimentation pour le stockage de déchets nucléaires. Il est surplombé par le village de Roquefort-sur-Soulzon où est affiné le célèbre fromage de Roquefort.

Alors que le gouvernement n'a toujours pas fixé son choix entre le Gard, la Vienne ou la Meuse pour mener à bien des études sur l'enfouissement des déchets nucléaires, les vigneronnes des Côtes-du-Rhône sont déterminés à se battre « très fort et jusqu'au bout » pour ne pas accueillir une poubelle nucléaire dans leur département (Gard). La société Nestlé, propriétaire des sources Vittel et Contrex, situées à quelques 50 kilomètres du futur site meusien (Bure), semble par contre beaucoup moins loquace sur cette question.

« **Les fissures** dans le sarcophage de protection se sont agrandies ; on peut presque y passer la main. Les poussières radioactives s'échappent, poussées par les vents. Mais il y a plus grave : le réacteur en fusion continue de s'enfoncer et, dans un an, il touchera la nappe phréatique. Là ce sera définitivement trop tard... »

« De Tcherkassy à Kirovograd où habitent 20 millions de personnes, la radioactivité est trois fois supérieure aux normes admises. »

Témoignage de David Varlet, chercheur au CNRS, dans le cadre d'une mission à Tchernobyl du 1^{er} au 15 avril 1998 de la Commission européenne.

19 février 1999 : c'est la date butoir à laquelle EDF perdra une partie de son monopole en s'ouvrant à la concurrence pour 400 grandes entreprises dans un premier temps (25 % de la consommation) puis à 2 500 entreprises après 2003 (33 % du marché). Le réseau de transport d'EDF devra acheminer le courant des producteurs privés jusqu'à leur destinataire, dans des conditions identiques aux kwh provenant des centrales d'EDF.

61 % des Allemands souhaitent l'abandon du nucléaire (*AFP*, 8 août 1998).

François Breteau, ancien permanent de la coordination antinucléaire, ancien avocat des sans-papiers, est décédé le 1^{er} septembre 1998. Le Réseau transmet les plus sincères condoléances à sa famille.

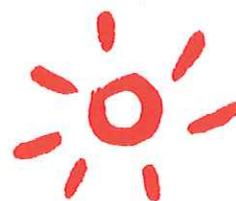
1) Le demandeur à la Commission particulière du débat public Boute-Carros, BP 177, 13268 Marseille Cedex 08 ; ou lire sur Internet, www.ledebat.com

2) *La lettre du Débat public*, n° 13 du 31 août 1998

3) Rapport *Énergie 2010-2020*, sommaire et extraits sur simple demande au Commissariat général du Plan, 18, rue de Martignac, 75700 Paris 07 SP, Tél. 01 45 56 51 00.

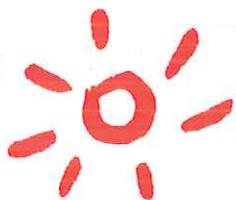
4 400 signataires...

Après, bientôt, un an d'existence, le Réseau "Sortir du nucléaire" continue tranquillement à intéresser de plus en plus d'individus et d'associations. Vous êtes déjà 4 400 signataires et près de 230 associations à avoir signé la Charte. Le Réseau se doit d'être un outil à l'usage de tous et de toutes pour faire progresser l'idée qu'il est possible, en France, de sortir du nucléaire. Vous êtes déjà là, nombreux, pour nous y encourager. Une campagne contre le chauffage électrique en cours d'élaboration devrait contribuer à fortement populariser votre réseau. Pour élargir le réseau des dépliants de présentation sont à votre disposition (50 F les 50 ex. port compris).



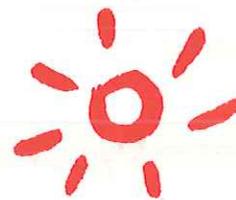
Pensez à vos réductions d'impôts !

Accompagnant cette lettre d'information, vous trouverez une autorisation de prélèvement automatique qui a pour fonction première d'assurer le financement des deux postes salariaux actuels (salaires + charges). Une deuxième embauche a pu en effet avoir lieu en septembre 1998. Nous arrivons à présent à 12 400 F par mois, ce qui couvre environ 60 % des charges fixes. Même si ce résultat est plutôt encourageant, nous avons besoin de nouvelles souscriptions pour pouvoir atteindre un équilibre financier. N'oubliez pas non plus que ce prélèvement automatique est assimilé à un don et donc susceptible de vous faire bénéficier d'une substantielle réduction d'impôt équivalente à 50 % de la somme totale versée au cours de l'année.



Revue de presse

Une sélection des meilleurs articles sur le nucléaire civil, parus dans la presse nationale, régionale et locale vous intéresse-t-elle ? Vous pouvez recevoir une fois par mois environ une cinquantaine d'articles de presse que vous mettriez vous-même des journées à trouver dans une bibliothèque. Nous privilégions tout particulièrement les articles de fond. Il suffit pour cela de nous adresser un règlement de 470 F par an (ce qui couvre juste les frais d'abonnements, de photocopies et d'envoi...) à l'ordre de Réseau "Sortir du nucléaire" en indiquant au dos du chèque "Revue de presse". Vous vous rendrez compte qu'il s'écrit vraiment beaucoup de choses sur le nucléaire !



NOUVELLES ENVELOPPES

à commander au Réseau
70 F les 100 enveloppes
(port compris)

9, rue Dumenge F-69004 Lyon
web : www.sortirdunucleaire.org

Sortir du nucléaire
Enveloppes illustrées :
70 F les 100 (port compris)

AGENDA

- Octobre 1998 : campagne nationale contre le chauffage électrique.
 - 30 et 31 janvier 1999 : assemblée générale du Réseau. L'assemblée générale est ouverte aux représentants des associations signataires de la Charte du Réseau.
- ATTENTION** : date limite de réception des articles pour la prochaine lettre d'information du Réseau : **15 novembre 1998.**

Réseau "Sortir du nucléaire"
9, rue Dumenge, F - 69004 Lyon
Tél. 04 78 28 29 22 • Fax. 04 72 07 70 04

Retrouvez-nous sur internet :
www.sortirdunucleaire.org
e-mail : rezo@sortirdunucleaire.org

Lettre d'information n° 3 • septembre/octobre 1998 • abonnement pour un an : 50 F

Directeur de publication et maquette : Patrice Bouveret
Merci à François-Luc Fort et Hervé Prat pour les corrections et à Luc et Thiriet pour les dessins.

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

CPPAP 75626 AS • ISSN 1276-342 X • Tirage : 6 000 exemplaires
Imprimé par Sézanne (Bron-69) sur papier 100 % blanchi sans chlore